

LES
STATUTS PROVINCIAUX
DU
BAS-CANADA,

Anno Regni GEORGII III. Regis

MAGNÆ BRITANNIÆ, FRANCIÆ ET HIBERNIÆ TRICESIMO QUINTO.

SON EXCELLENCE LE TRES HONORABLE

GUY LORD DORCHESTER, GOUVERNEUR.

Etant la TROISIEME Session du

PREMIER Parlement Provincial du BAS-CANADA.